

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. LES ETCHEMINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **23 novembre 2020**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet  
Siège #2 - Thérèse Blanchet  
Siège #4 - Marcel Bégin  
Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Absences:

Siège #3 - Richard Pouliot  
Siège #6 - Poste vacant

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 20 novembre 2020 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, la mairesse déclare la séance ouverte.

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

247-11-2020

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET  
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) PRÉSENTS QUE**  
le conseil de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis accepte l'ordre du jour de la réunion du 23<sup>e</sup> jour de novembre 2020 tel que lu et présenté

- 1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET  
OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
- 3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 4 - SUJETS À DISCUTER
  - 4.1 - Résolution, retrait de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis à l'entente intermunicipale de la MRC des Etchemins, volet prévention
- 5 - VARIA
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

**ADOPTÉE**

**4 - SUJETS À DISCUTER**

248-11-2020

**4.1 - Résolution, retrait de la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis à l'entente intermunicipale de la MRC des Etchemins, volet prévention**

**IL EST PROPOSÉ PAR: MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTES QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis se retire du volet prévention de l'entente intermunicipale relatif à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins.

**ADOPTÉE,**

**5 - VARIA**

Aucun sujet à discuter.

**6 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 19h45.

---

Rachel Goupil, mairesse

---

Nicole Mathieu, directrice générale